RÈGLEMENT DU TOURNOI DE FOOTBALL À 7

Article 1 – Organisation

Le présent règlement s'applique au tournoi de football à 7 organisé par SPB Saint-Saulve Loisir, le 09/06/2025 à Saint Saulve.

Article 2 – Conditions de participation

- Le tournoi est réservé à tous : **(i) Âge minimum général :** Tous les participants doivent avoir **au moins 28 ans**. **(ii) Exception :** Chaque équipe peut avoir jusqu'à **2 joueurs** qui ont moins de 28 ans, mais ils doivent avoir **au moins 25 ans**.
- Toute équipe doit être composée de **7 joueurs titulaires et jusqu'à 3 remplaçants**.
- En cas de doute sur l'éligibilité d'un joueur, **une vérification d'identité sera effectuée**. Si un joueur ne répond pas aux critères, **son équipe sera immédiatement disqualifiée**.

Article 3 – Format du tournoi

- Phase de poules suivie d'une phase à élimination directe (ou autre format selon le nombre d'équipes).
- Matchs de **12 minutes** avec une pause de **5 minutes** entre chaque rencontre.
- Victoire = 3 points, match nul = 1 point, défaite = 0 point.
- En cas d'égalité en phase de poules, le classement se fera selon :
 1. La différence de buts
 2. Le nombre de buts marqués
 3. Le résultat du match entre les équipes concernées
 4. Une séance de tirs au but (si nécessaire).

Article 4 – Règles de jeu

- Les règles officielles du football à 7 s'appliquent.
- Engagement au coup d'envoi au centre du terrain.
- Hors-jeu non appliqué.
- Remplacements illimités, mais seulement lors des arrêts de jeu et avec l'accord de l'arbitre.
- **Les tacles sont strictement interdits**, qu'ils soient glissés ou debout. Toute infraction sera sanctionnée par un coup franc et pourra entraîner un avertissement ou une exclusion en fonction de la gravité.
- Toute faute grave ou comportement antisportif pourra entraîner une exclusion définitive du joueur.

Article 5 – Arbitrage

- L'organisation mettra en place des arbitres officiels ou désignés.
- Les décisions de l'arbitre sont **sans appel**.

Article 6 – Sanctions et disqualification

- Toute équipe ne respectant pas le règlement sera immédiatement **disqualifiée**.
- Un joueur exclu pour comportement violent ne pourra plus participer au tournoi.
- Toute contestation excessive ou comportement inapproprié envers l'organisation entraînera l'exclusion de l'équipe.

Article 7 – Responsabilité et assurance

- Chaque participant joue sous sa propre responsabilité.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de blessure, vol ou perte de matériel.
- Chaque joueur doit être couvert par sa propre assurance.

Article 8 – Respect et fair-play

- Toute équipe doit adopter un comportement respectueux envers les adversaires, les arbitres et l'organisation.
- Un non-respect des valeurs du fair-play peut entraîner **des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification**.

Article 9 – Cas non prévus

L'organisation se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue par ce règlement.

Fait à ……., le ……

Signature du responsable d'équipe

FICHE D'INSCRIPTION – TOURNOI DE FOOTBALL À 7

Date : 09/06/2025
Lieu : Stade - Route de Saultain, 59880 SAINT-SAULVE
Organisateur : SPB Saint-Saulve Loisir
Contact : stsaulvepointboys.841033@lfhf.fr ; 06-26-03-49-98

INFORMATIONS SUR L'ÉQUIPE

- **Nom de l'équipe** : _____
- **Responsable d'équipe** : _____
- **Téléphone du responsable** : _____
- **Email du responsable** : _____

LISTE DES JOUEURS (LICENCIÉS LOISIR UNIQUEMENT)

N°	Nom & Prénom	Date de naissance	Numéro de licence
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

ENGAGEMENT ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Le responsable d'équipe certifie que tous les joueurs inscrits sont licenciés en **catégorie Loisir** et qu'ils respectent les critères d'éligibilité du tournoi. En cas de doute, une **vérification des licences** sera effectuée. Toute équipe ne respectant pas ce règlement sera **disqualifiée**.

Le responsable et les joueurs s'engagent également à respecter l'arbitrage, les règles de jeu et à adopter un comportement fair-play.

Signature du responsable d'équipe : _____
Date : ___ / ___ / 20___

📌 **À retourner avant le 31 mai 2025 avec : (i) le Chèque de caution et Règlement du tournoi signé et daté**

📌 **En cas d'envoi de chèque par courrier, merci de contacter l'organisateur avant.**

Contact organisateur : 06-26-03-49-49.